

Extrait du Registre des Délibérations Séance du 03 10 2024 Nombre des Membres en exercice : 77

<u>2024-04-23</u>- <u>DOMAINE ET PATRIMOINE (3.2) - ZAC KLEBER - AGREMENTS DE CESSION</u>

<u>DATE DE CONVOCATION</u>: 26 SEPTEMBRE 2024 <u>DATE DE PUBLICATION</u>: 07 OCTOBRE 2024

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

Etaient	FONTAINE André, TARDY Yvan (ayant la procuration de DEPAILLAT Bernard), COLLET Thierry,
présents:	CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis (ayant la procuration de AMMARI Christelle), BONIN Pierre,
	PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON
	Elisabeth), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance
	de SEGAULT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de SAUVAGE Catherine), GUYOT
	Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY
	Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia (ayant la
	procuration de MARTIN Vincent), MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPAR Isabel),
	TOUSSAINT André, SITTLER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de
	LALANCE Corinne), CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard,
	PIERSON Chantal, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François, COLIN Xavier,
	CHENOT Tony (présent à compter de 2024-04-04), HARMAND Alde (ayant la procuration de RIVET Lionel),
	ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de ERDEM Olivier), ALLOUCHI GHAZZALA Malika, HEYOB
	Olivier (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice,
	CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), EZAROIL Fatima,
	MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick (ayant la procuration de
	MOREAU Jean-Louis), GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, CAULE Emeline,
	FAVRET Régis, FELTEN Daniel (ayant la procuration de JOUBERT Roger), COUTEAU Jean-Pierre.
Etaient	AMMARI Christelle, POIRSON Elisabeth, SEGAULT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, GASPAR Isabel, LALANCE
<u>excusés :</u>	Corinne, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, DEPAILLAT Bernard, MANSION François,
	DURANTAY Corinne, DICANDIA Chantal, RIVET Lionel, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, ERDEM Olivier, GUYOT Gilles,
Avis de	13 avis de procuration
procuration:	Is a vis ac procuration
procuration.	
Avis de	2 avis de suppléance
suppléance :	
<u>Secrétaire</u>	Fabrice DE SANTIS
<u>de séance :</u>	
Nombre de	55 présents du début à la délibération 2024-04-03 ; 56 présents de la délibération 2024-04-04 à la fin.
<u>présents :</u>	
Nombre de	68 votants du début à la délibération 2024-04-03 ; 69 votants de la délibération 2024-04-04 à la fin
votants:	

La communauté de communes Terres Touloises a confié à la SEBL GRAND EST la mission d'aménagement de la ZAC Kléber, par un traité de concession notifié le 9 septembre 2014.



Par ailleurs, l'établissement public foncier de Lorraine devenu établissement public foncier de Grand Est (EPFGE), s'est rendu propriétaire en mai 2013 de la ZAC Kléber, en vertu d'une convention de portage et de pré-aménagement conclue avec l'ex CCT.

Dans le cadre de la mission d'aménagement de la SEBL GRAND EST, le traité de concession prévoit diverses dispositions foncières permettant à cette dernière de se rendre progressivement acquéreur auprès de l'EPFGE des terrains nécessaires à la réalisation des travaux et de divers immeubles et terrains, en vue de leur location ou commercialisation à des tiers. Depuis mai 2017, la SEBL GRAND EST est propriétaire de l'ensemble des terrains de la ZAC KLEBER.

Pour mémoire, sur la ZAC KLEBER, le Conseil Communautaire a été amené à approuver les agréments de cessions suivants :

- <u>Le 26/02/2015</u>: première cession de l'EPFL à la SEBL pour l'achat de 3 bâtiments tertiaires en façade de la RD 611 (bâtiments 150, 165 et 200), vente par la SEBL à la Brasserie K d'une partie du bâtiment 165, vente par la SEBL à la société Auto-Service d'une partie du bâtiment 165.
- <u>Le 13/10/2015</u>: deuxième cession de l'EPFL à la SEBL pour l'achat du bâtiment 100, des emprises foncières de la ZAC et d'une partie de la halle industrielle, vente de la SEBL à la société ENVIE 2E LORRAINE d'un bâtiment industriel et d'un terrain attenant, vente de la SEBL à la société SAS YV INVEST (SUP INTERIM) du lot de copropriété numéro 408 au RDC du bâtiment 200.
- <u>Le 31/03/2016</u>: vente de la SEBL à la SARL GILLES HENRY d'un bâtiment industriel et un terrain attenant, vente de la SEBL à la SCI CHLEME IMMO (LOOTEN) d'un bâtiment industriel et d'un terrain attenant, vente de la SEBL à la SCI LA CAPUCINE d'un bâtiment industriel et d'un terrain attenant.
- <u>Le 16/06/2016</u>: vente de la SEBL à la société GOUVY MULLER d'un bâtiment industriel et d'un terrain attenant, vente de la SEBL à la société SIST BTP d'un lot de copropriété dans le bâtiment 200 et modification des conditions de cession au profit de la SCI LA CAPUCINE.
- <u>Le 22/09/2016</u>: modification de 3 cessions qui ont fait l'objet d'agréments de cession lors de précédents conseils communautaires. Les modifications portent sur le prix de cession : SCI BERLU, SCI AJL et SCI LA CAPUCINE.
- <u>Le 16/12/2016</u>: dernière acquisition par la SEBL auprès de l'EPFL du solde du site KLEBER et vente de la SEBL à la SCI MG2T (LSI).
- <u>Le 30/03/2017</u>: ajustement des surfaces et du prix pour SIST BTP et cession à ENVIE 2 E LORRAINE (2ème phase).
- <u>Le 28/09/2017</u>: ajustement des surfaces et du prix pour la SARL Gilles HENRY et cession à EURL CARROSSERIE FRANCIS.
- <u>Le 22/02/2018</u>: cessions à la SCI LA CAPUCINE, à la SASU Carrosserie HERVE BRUEY et à la Société SCHROLL.
- Le 05/04/2018: cession à la SCI de TOUL
- <u>Le 25/06/2018</u> : cession à la Société Terres Touloises Technologies
- <u>Le 27/09/2018</u> : cessions à la société ENVIE 2 E Lorraine SCICAS et à la Société BMS Construction
- <u>Le 13/12/2018</u> : cessions à la SCI EKINCI et à la société Terres Touloises Technologies
- <u>Le 4/04/2019</u>: modification des conditions de cession à la SCI de TOUL et cession à la SCI le NOUVEAU
- Le 27/06/2019: cessions à la SCI ACTINVEST et à la société Terres Toulois Re. Tradyal 10/210/21024 x 15h07

- Le 5/12/2019 : cession à la SCI MAGNIPIC
- Le 13/02/2020 : cessions à la SCI BRUEY et à la société MOULAHA RABBI ET FILS
- Le 17/12/2020 : cessions à la SCI MAGNIPIC, à la SCI GENC et à la SCI SLR
- <u>Le 8/04/2021</u>: cessions à la Société ALTERBOUTIQUE ou toute SCI s'y substituant, à la SCI CHARLINE 3, à la société PAC ISOLATION et à la société SOLEY CHARPENTE
- Le 13/12/2021 : cession à la société TSH
- Le 30/06/2022 : cession à M Cédric DEMEURIE
- Le 6/10/2023: cession à la SARL BMB
- Le 15/06/2023 : cession à la SA FORGES DU SAUT DU TARN
- Le 14/12/2023 : cessions à la SCI GENC, à la société GTCT et à la société SUN EST.

Par délibération 2020-06-02 en date du 17 décembre 2020 et par délibération 2023-05-27 en date du 14 décembre 2023, le conseil communautaire avait donné son agrément pour une cession à la SCI GENC.

La SCI MELOM se substitue à la SCI GENC pour les deux parcelles AH 376 et AH 377 pour une surface de 1 645 m² au prix de 37 835 € HT soit 45 402 € TTC. Il s'agit des mêmes activités économiques, à savoir des activités du second œuvre du bâtiment.

La société AVS TOITURE occupe déjà une partie du site.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de :

- Donner son agrément sur la cession au profit de la SCI MELOM ou toute SCI s'y substituant aux conditions ci-dessus exposées ;
- Autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président, Fabrice CHARTREUX